

COMITE GOUVERNEMENTAL**DÉCISION****CG 2020/2/7****BOUCLEMENT FINAL 2019 : ADOPTION****I/ EXPOSE DES MOTIFS****1. Contexte**

Selon l'art. 19 al. 2 de la Convention intercantonale sur la HES-SO, il relève de la compétence du Comité gouvernemental d'adopter les comptes annuels de la HES-SO.

Le 5 mars 2019, le Comité gouvernemental a pris connaissance des éléments du boucllement provisoire et des informations connues à cette date concernant le boucllement définitif. Le boucllement final 2019 respecte les éléments arrêtés par le Comité gouvernemental dans sa décision CG 2018/2/6 relative au budget 2019 notamment celles qui définissent le financement de la formation de base et des infrastructures.

2. Effectifs estudiantins

Le volume des étudiant-es accueilli-es atteint 17'987.66 EPT. Il est inférieur aux projections budgétaires dans toutes les hautes écoles cantonales (-283 EPT) et hautes écoles conventionnées (-38 EPT), mais il est supérieur de 39 EPT à HES-SO Master.

3. Subventions HES-SO accordées aux hautes écoles pour la formation de base et l'infrastructure

Le financement de la formation de base et des infrastructures au boucllement final 2019 augmente de 0.53% entre 2018 et 2019 (hors nouvelles filières). La différence de CHF -78'033 des enveloppes nettes entre les comptes 2019 et le budget s'explique de la manière suivante :

- Suppression du financement de la filière MSc en Sciences infirmières financée par l'UNIL alors qu'une enveloppe restait inscrite au budget 2019 de façon erronée (CHF -643'165) ;
- Financement complémentaire net pour la filière MSc en Développement territorial d'un montant de CHF +429'045 (nouvelle filière ouverte après adoption du budget) ;
- Financement supplémentaire à la Berner Fachhochschule pour le Joint Master en Architecture de CHF 129'351 ;
- Rectification d'arrondis pour CHF +6'736 sur les filières MSc en Sciences de la santé, MSc en Ostéopathie, et MA en Architecture d'intérieur (comptes 2017, 2018 et budget 2019).

Après intégration des nouvelles filières, l'enveloppe nette totale atteint le montant de CHF 476'382'613 en 2019 contre CHF 472'035'101 en 2018 soit CHF +4'347'512 (+0.92%).

4. Dispositif d'urgence en faveur des étudiants

Conformément à la décision CG 2020/2/6 du 1^{er} avril 2020, un montant de CHF 1'444'790 a été alloué au fonds de soutien en faveur de projets destinés aux étudiant-es afin de créer un dispositif d'aide d'urgence aux étudiants se trouvant dans une situation soudaine de précarité provoquée directement ou indirectement par la crise du COVID-19 et pouvant compromettre, à terme, la poursuite de leurs études dans de bonnes conditions.

5. Contributions fédérales 2019

Selon le décompte définitif des subventions fédérales, la HES-SO se voit créditer d'un total de CHF 166'754'859, soit un supplément de CHF 5'698'659 par rapport au budget 2019. Cet écart se répartit de la manière suivante : CHF +1'422'422 pour la recherche (+7,4%) et CHF +4'276'237 pour la formation (+3.01%).

II/ CONSEQUENCES

Tableau 1 – Contributions cantonales (en CHF, décompte des étudiants par EPT 2/6/4)

	C17	C18	B19	BP19	C19
Fribourg	48'976'657	49'503'300	50'719'390	50'126'663	50'205'761
Genève	102'058'053	103'003'896	104'512'597	104'409'469	104'590'421
ARC	50'055'123	49'932'125	50'607'732	50'272'040	50'367'525
Vaud	121'795'056	123'098'843	124'663'066	125'483'136	125'709'821
Valais	47'670'383	47'861'249	48'379'983	47'919'568	48'009'241
Total	370'555'272	373'399'414	378'882'769	378'210'875	378'882'769

Tableau 2 - Subventions accordées par la HES-SO (en CHF, y inclus nouvelles filières)

	C17	C18	B19	BP19	C19
HES-SO Fribourg	59'512'590	60'437'242	61'050'622	61'056'889	61'054'489
HES-SO Genève	137'867'947	139'400'993	140'703'891	140'703'222	140'703'222
HE-Arc	40'380'761	40'945'330	41'357'375	41'472'413	41'472'413
Hautes écoles vaudoises	125'883'737	127'361'368	128'615'310	128'500'272	128'500'272
HES-SO Valais-Wallis	53'237'816	53'659'371	53'911'367	53'911'367	53'911'367
HES-SO Master	18'089'027	18'801'337	19'413'644	19'203'061	19'203'061
HE conventionnées	31'230'649	31'429'460	31'537'789	31'537'789	31'537'789
Total	466'202'528	472'035'101	476'589'998	476'385'013	476'382'613

Tableau 3 – Impact net (en CHF)

	C17	C18	B19	BP19	C19
Fribourg	10'535'933	10'933'942	10'331'232	10'930'227	10'848'728
Genève	35'809'895	36'397'097	36'191'294	36'293'754	36'112'801
ARC	-9'674'362	-8'986'795	-9'250'357	-8'799'628	-8'895'112
Vaud	4'088'681	4'262'525	3'952'243	3'017'136	2'790'451
Valais	5'567'433	5'798'121	5'531'384	5'991'800	5'902'126

III/ DÉCISION

1. Le Comité gouvernemental adopte le boucllement final 2019 de la HES-SO.
2. Il confirme en particulier l'alimentation du Fonds de compensation pour le soutien de l'enseignement d'un montant de CHF 4'276'237 et l'alimentation du Fonds de soutien en faveur de projets destinés aux étudiants d'un montant de CHF 1'444'790.
3. La présente décision entre en vigueur avec effet immédiat.

La présente décision a été adoptée le 25 juin 2020 par le Comité gouvernemental de la HES-SO. Elle est publiée sur le site intranet de la HES-SO avec le reporting complet relatif au boucllement final 2019 de la HES-SO.